

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
jeudi 18 octobre 2012

**Service instructeur**  
Langue et Culture régionales

N° CP-2012-10-8-1

**Service consulté**

**LANGUE ET CULTURE REGIONALES  
ANIMATIONS THEATRALES OU MUSICALES SCOLAIRES  
EN LANGUE REGIONALE DANS LES COLLEGES 2012/2013**

Résumé : Dans le cadre du soutien à des animations en langue régionale (Hochdeutsch et Elsasserdeutsch), le collège Théodore Monod d'Ottmarsheim a soumis un projet d'activité théâtrale en dialecte pour 2012/2013 pour un montant de 2500 €.

Lors de sa séance du 25 juin 2010, le Conseil Général a confirmé son soutien financier à des activités en allemand (ou dialecte) venant compléter la mise en application, notamment pour l'enseignement bilingue, de la convention 2007/2013 entre la Région, les Départements et l'Etat (Education Nationale).

Il est notamment prévu de favoriser la mise en œuvre, dans le cadre des collèges disposant d'une filière bilingue, d'une animation théâtrale (ou musicale) en langue régionale (allemand ou dialecte alsacien).

Dans ce cadre, le collège Théodore Monod d'Ottmarsheim a soumis un projet d'activité théâtrale en dialecte au titre de l'année scolaire 2012/2013 pour un montant de 2 500 €.

Je précise que l'animation musicale ou théâtrale en dialecte alsacien d'une durée globale de 40 h a pour objectif de permettre d'accéder à la compréhension, puis à l'expression dans cette forme de la langue régionale. Elle pourra prendre place dans le cadre de l'heure d'allemand, qui dès la classe de 6ème, intègre pour tous les élèves de la voie bilingue, la dimension « langue et culture régionales ». Cette spécificité devient ainsi obligatoire par son intégration dans le volume horaire en allemand.

Cette activité, intégrée dans le temps scolaire se déroule à l'occasion d'une représentation finale devant les familles, les enseignants et les élèves d'autres classes.

Une convention type de financement a été approuvée lors de la Commission Permanente du 7 septembre 2012 pour les animations théâtrales en dialecte alsacien.

Je vous propose de :

- se prononcer sur la subvention de 2 500 € à attribuer à cet établissement pour l'activité théâtre en dialecte au titre de l'année scolaire 2012/2013. Ce montant sera prélevé sur le programme E 758, imputation 0- 65-28-65737-2657-311.
- d'autoriser le Président à signer avec cet établissement la convention de financement sur la base de la convention type adoptée le 7 septembre 2012 (modèle B) et à autoriser le versement de cette subvention.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke that extends to the right.

Charles BUTTNER

DOSSIER EXAMINE PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2012

**Actions LCR  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04909	<b>COLLEGE THEODORE MONOD D'OTTMARSHEIM -</b> Aide à l'animation théâtrale	2 500,00

Total	2 500,00
-------	----------